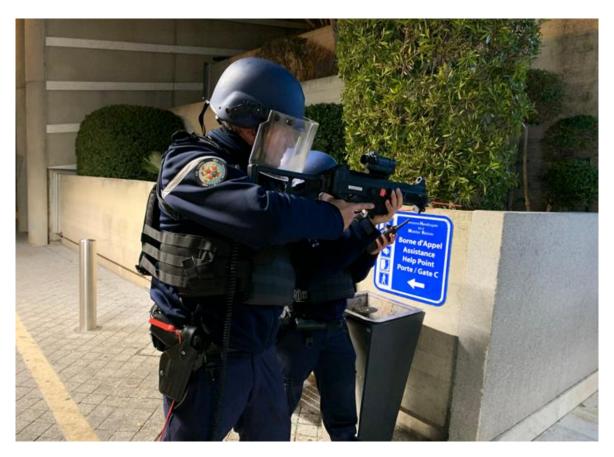


COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 17 mars 2022

EXERCICE DE SECURITE CIVILE

Exercice attentat à l'aéroport de Montpellier Méditerranée – mercredi 09 mars 2022



Mercredi 9 mars 2022, la préfecture de l'Hérault a organisé, avec les différents acteurs de la sécurité et du secours dans le département, une simulation grandeur nature d'un attentat avec prise d'otages dans l'enceinte de l'aéroport de Montpellier Méditerranée. Cet exercice répondait à une demande nationale dans le cadre de la préparation des services de police, de gendarmerie et de secours à la gestion des attentats.

Les dispositions du plan ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) dans son volet « Actes terroristes » ont pu être testées.

Ce plan prévoit de mettre en œuvre, sur le lieu d'une attaque, tous les moyens nécessaires afin de neutraliser une menace dans des délais rapides et de prendre en charge des victimes dans les conditions les plus sécurisées possibles (procédure NOVI).

Cabinet du préfet

Service départemental de la communication interministérielle

Tél.: 04 67 61 61 25

Mél.: pref-communication@herault.gouv.fr

Site: www.herault.gouv.fr Réseaux sociaux: @prefet34

Objectifs:

- → Tester les dispositions du plan départemental « Actes terroristes » validé par le préfet de l'Hérault en 2017.
- → Mettre en œuvre toute la chaine d'intervention. L'exploitant de l'aéroport, premier maillon de cette chaîne, va déclencher son plan «urgence-attentat» qui définit les modalités de transmission de l'alerte et de mise en sécurité des personnes.
- → Assurer la gestion de crise. Le préfet de l'Hérault active le plan ORSEC et prend la direction des opérations. Un Centre Opérationnel Départemental (C.O.D.) est activé en préfecture. Il s'agit de l'organe de décision en situation de crise. Un Poste de Commandement des Opérations (PCO) établi sur le terrain assure la coordination des actions, la liaison, ainsi que les remontées des informations avec le COD.

Moyens engagés: pour cet exercice environs 300 personnes ont été mobilisées.

→Forces de sécurité

- Gendarmerie:

69 militaires de la Gendarmerie des transports aériens (BGTA), du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG), du groupe d'intervention de la gendarmerie (GIGN) et de l'escadron départemental de sécurité routière (EDSR).

Police Nationale:

25 policiers des services de la brigade anti-criminalité (DDSP34), de la direction territoriale de police judiciaire (DTPJ) et du RAID.

Service du déminage : 5

- Douane: 8

- Armée: 12 militaires dont 7 sentinelles

→ Forces de secours

SDIS: 30SAMU: 12Croix-rouge: 16

- Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP): 4

→ Préfecture : 10

→ Volontaires

- Plastrons : 60 élèves de l'école d'infirmier

- Personnels de l'aéroport : 50

Déroulement:

Le plus rapidement possible, les forces de sécurité intérieure doivent mettre en place un périmètre de sécurité où différentes zones sont définies selon la proximité avec le danger. Ce zonage permet l'établissement de différents postes comme le Point de Regroupement des Victimes (PRV) où le poste de commandement opérationnel (PCO) qui assure la coordination des actions sur le terrain ainsi que la liaison avec le COD en préfecture.

Cabinet du préfet

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 04 67 61 61 25

Mél.: pref-communication@herault.gouv.fr

Site: <u>www.herault.gouv.fr</u> Réseaux sociaux: @prefet34



Briefing de l'ensemble des joueurs avant le début de l'exercice



Séance de grimage avant le début de l'exercice

Cabinet du préfet Service départemental de la communication interministérielle

Tél.: 04 67 61 61 25

Mél.: pref-communication@herault.gouv.fr

Site: www.herault.gouv.fr Réseaux sociaux : @prefet34





Cabinet du préfet
Service départemental de
la communication interministérielle
Tél.: 04 67 61 61 25
Mél.: pref-communication@herault.gouv.fr
Site: www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux: @prefet34



Montage du Point de Regroupement des Victimes du SAMU



Montage du Point de Regroupement des Victimes du SDIS

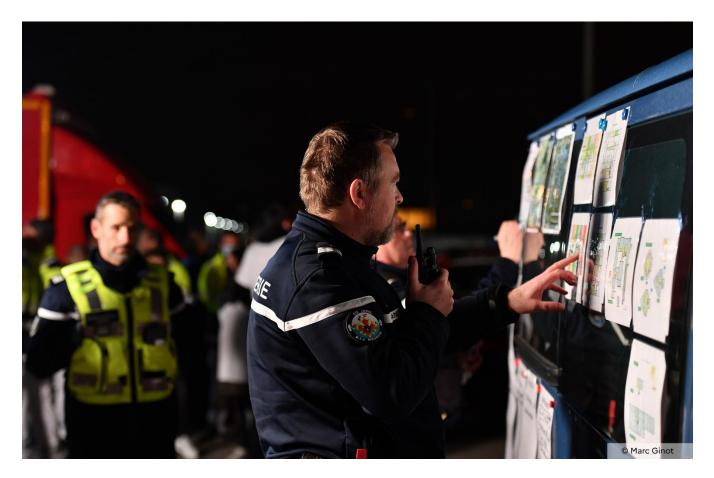
Cabinet du préfet

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 04 67 61 61 25

Mél.: pref-communication@herault.gouv.fr

Site: www.herault.gouv.fr Réseaux sociaux: @prefet34



Point de Regroupement des Moyens



Centre opérationnel Départemental

Cabinet du préfet

Service départemental de la communication interministérielle

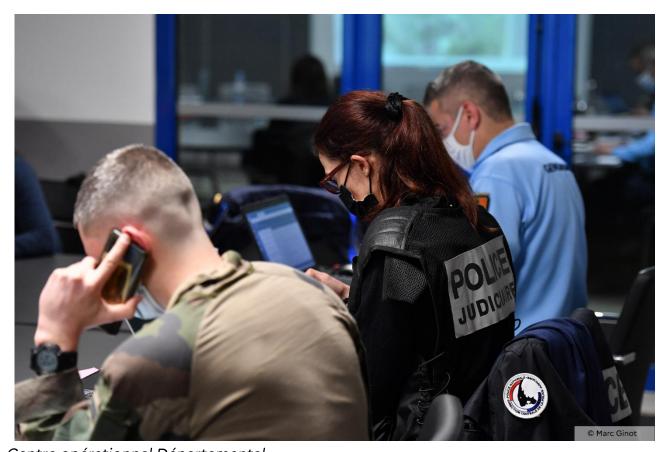
Tél.: 04 67 61 61 25

Mél.: pref-communication@herault.gouv.fr

Site: www.herault.gouv.fr Réseaux sociaux: @prefet34



Centre opérationnel Départemental



Centre opérationnel Départemental

Cabinet du préfet Service départemental de la communication interministérielle

Tél.: 04 67 61 61 25

Mél.: pref-communication@herault.gouv.fr

Site: www.herault.gouv.fr Réseaux sociaux: @prefet34

GLOSSAIRE

ORSEC: organisation de la réponse de sécurité civile

NOVI: plan nombreuses victimes

COD: centre opérationnel départemental

PCO: poste de commandement opérationnel

BGTA : brigade de gendarmerie des transports aériens

PSIG: peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie nationale

GIGN: groupe d'intervention de la Gendarmerie Nationale

EDSR: escadron départemental de sécurité routière (Gendarmerie)

PRV: point de regroupement des victimes

Cabinet du préfet

Service départemental de la communication interministérielle

Tél.: 04 67 61 61 25

Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr

Site: www.herault.gouv.fr Réseaux sociaux: @prefet34